

02/04/2009 |

Loveresse

Comm. BE, distr. de Moutier. Village situé sur le versant sud du Moron, dans la vallée de Tavannes. 1148 de *Loveresce* (dans un faux de la fin du XII^e s.), 1225 *Loverasse*. 164 hab. en 1755, 227 en 1850, 383 en 1900, 421 en 1910, 321 en 1950, 333 en 2000. Au XII^e s. le chapitre de Moutier-Grandval prélevait la dîme à L. Propriétaire à L. au XII^e s. déjà, l'abbaye de Bellelay y acquit de nombreux biens dès la seconde moitié du XIII^e s., notamment le moulin. En 1404, l'évêque de Bâle accorda des franchises pour attirer des colons sur les terres de l'abbaye, entre autres à L. Le village fit partie de la prévôté de Moutier-Grandval sous l'Ancien Régime, des départements français du Mont-Terrible, du Haut-Rhin de 1797 à 1815, puis fut rattaché à Berne. En 1855, L. devint commune mixte. Relevant de la paroisse de Tavannes-Chaïndon avant la Réforme déjà, L. dépend depuis 1928 de celle de Reconvilier. Scierie au Moulin en 1611. Les manufactures d'horlogerie implantées à la fin du XIX^e s. ne survécurent pas à la crise de reconversion qui suivit la Première Guerre mondiale. L'hospice des vieillards de la vallée de Tavannes fut acheté en 1906 par l'Etat de Berne pour en faire une maison d'éducation pour jeunes filles; utilisé de 1975 à 1987 par la clinique de Bellelay, il abrite depuis cette date le centre de formation et de vulgarisation agricole du Jura bernois.

Bibliographie

- A. Daucourt, *Dict. hist. des paroisses de l'ancien évêché de Bâle*, 7, 1911, 145-151 (réimpr. 1980)
- R. Saunier et al., *Loveresse*, 1991

Auteur(e): Pierre-André Wyss